

ÉCOLE Le projet Macron prévoit de laisser aux villes le soin de décider.

A chacun son rythme

Delphine Bancaud

C'est l'un des premiers dossiers épineux que va devoir gérer le nouveau ministre de l'Éducation. Jean-Michel Blanquer va s'atteler à retoucher la réforme des rythmes scolaires, mise en place sous le quinquennat Hollande, pour « laisser aux communes, en lien étroit avec les écoles de leur territoire, le soin d'organiser le temps périscolaire sans contrainte », selon le programme électoral d'Emmanuel Macron. *20 Minutes* analyse les conséquences des différents scénarios.

› **Les communes gardent les quatre jours et demi et les activités périscolaires.** « Cela devrait être le cas de la majorité des communes, au moins jusqu'à la rentrée 2018, voire celle de 2019. Car la rentrée 2017 est déjà préparée, les budgets sont déjà provisionnés », explique Agnès Le Brun, vice-présidente de l'Association de maires de France. Reste que les maires qui veulent garder les rythmes tels quels vont devoir se poser rapidement des questions, car Emmanuel Macron a laissé entendre que le fonds d'amorçage qui vient en aide aux communes pour financer les activités périscolaires, serait garanti jusqu'en 2019. Après cette date, il pourrait n'être maintenu que pour les communes les plus pauvres. « Or, sans aide de l'État, les communes ne parviendront pas à proposer d'activités », prévient Agnès Le Brun. « On peut craindre qu'à terme les communes les plus pauvres les supprimeront », s'inquiète Francette Popineau, porte-parole du SNUipp-FSU.



Dans une école de Lyon, lors de la mise en place des activités périscolaires.

› **Les communes choisissent les quatre jours et demi, sans les activités périscolaires.** Cela pourrait être la tentation des villes qui reconnaissent les bienfaits pédagogiques pour les élèves d'une demi-journée de classe en plus, mais qui veulent ou doivent faire des économies. « Cela aboutirait à détruire des emplois d'animateurs », souligne Francette Popineau. Si c'est pour proposer de la garderie à partir de 15 h, nous sommes totalement contre », s'indigne Liliana Moyano, présidente de la FCPE.

› **Les communes reviennent à la semaine de quatre jours.** « Cette option pourrait être prise par les mairies les plus en difficulté », analyse Vanik Berberian, président de l'Asso-

ciation des maires ruraux. Hypothèse qui fait bondir Stéphane Crochet, secrétaire général de l'Unsa : « Ce serait dommageable pour les élèves les plus fragiles, qui apprennent mieux le matin et pour qui une matinée de classe en plus est bénéfique. » Et ils ne seraient pas les seuls à en pâtir, selon Liliana Moyano : « Les parents ont dû réorganiser leurs temps professionnel et personnel en 2013 pour s'adapter à la nouvelle organisation des temps scolaires. Et alors qu'ils ont trouvé un équilibre, on bouleverserait encore leur quotidien. » La FCPE a d'ailleurs prévenu que, « si la semaine d'enseignement dans le 1^{er} degré devait revenir à quatre jours, nous appellerions les parents à se mobiliser ». ■